



ANGLAIS professionnel A2 élémentaire	
Public concerné	Toute personne désirant renforcer des bases déjà acquises, et améliorer son anglais dans un but professionnel.
Nombre de participants	Sauf demande contraire du bénéficiaire, la formation est délivrée en individuel, afin que le rythme et les contenus soient personnalisés et adaptés à son domaine professionnel.
Prérequis	Le bénéficiaire doit avoir un niveau estimé A1 ou A1+ (bases acquises).
Modalités d'accès	Il est à noter que l'organisme se situe au 3 ^{ème} étage sans ascenseur. Une formation aménagée par visioconférence peut être mise en place si nécessaire. L'organisme peut également s'adapter concernant les personnes en situation de handicap de type « DYS ».
Accessibilité PSH	L'organisme est à votre entière disposition pour toute question relative au handicap.
Délai d'accès	Le délai d'accès est variable car il dépend des disponibilités au moment de la demande. Néanmoins, le délai exact peut être communiqué sous 24 à 48 heures (hors fermeture), afin que le bénéficiaire sache à partir de quelle date la formation peut débuter. Il faut généralement compter environ 3 semaines entre l'inscription et le début de la formation. En cas de forte demande, ce délai peut s'allonger.
Objectifs	Le niveau visé par cette formation est le niveau A2, correspondant au CECRL. Dans le cadre du CPF, la formation prépare obligatoirement au passage d'une certification. Il s'agit d'anglais professionnel, adapté au contexte professionnel du bénéficiaire. Les capacités acquises peuvent être résumées comme suit : - Comprendre des expressions et un vocabulaire professionnel fréquent. Saisir l'essentiel de messages simples et clairs. - Lire des textes courts et simples. Trouver une information particulière prévisible dans des documents professionnels courants. Comprendre des lettres ou mails courts et simples. - Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un court échange d'information simple et directe sur des sujets professionnels familiers. - Ecrire des messages professionnels (mails, lettres, etc.) simples et courts.
Contenu de la formation	Les notions suivantes pourront être abordées selon les capacités et le rythme du bénéficiaire, pour le préparer à une certification en anglais professionnel.
Programme détaillé	- Exprimer des demandes, suggestions, conseils, invitations, propositions, obligations. - Notions grammaticales et de conjugaison essentielles et élémentaires : temps (présent, passé, futur), questions, modaux, noms, adjectifs, adverbes, possessifs. - Vocabulaire : services, objets, métiers, et spécifique au domaine professionnel concerné. - Formules professionnelles et de politesse, par mail, lettre, téléphone, visio, et face à face. Les 4 compétences (expression et compréhension, orale et écrite) sont abordées. Toute leçon est suivie d'une mise en pratique, pour un bon équilibre théorie/pratique. La formation a toujours pour objectif le contexte professionnel du bénéficiaire et s'y adapte.

Modalités pédagogiques	La formation est entièrement délivrée en synchrone, et en présentiel. Elle peut être aménagée en visioconférence en cas de nécessité et en cas de situation exceptionnelle ne permettant pas les cours en présentiel (crise sanitaire, catastrophe naturelle, etc.).
Modalités techniques	L'organisme est équipé : - de nombreux supports pédagogiques (copies couleur haute qualité) et de fichiers audio. - d'un grand tableau blanc et d'un écran 4K 32 pouces avec barre de son.
Durée	Durée approximative estimée pour passer du niveau A1 au niveau A2 : environ 70 heures de formation. Attention, il ne s'agit que d'une durée indicative, approximative, et estimée. Concernant l'apprentissage d'une langue, la durée de formation nécessaire pour atteindre un niveau donné varie énormément d'une personne à l'autre. Le bénéficiaire peut choisir l'intensité de sa formation, à raison d'une à cinq séances hebdomadaire, en sachant que chaque séance dure une heure et demie. Plusieurs durées de formation sont proposées, tout en respectant les règles suivantes : - la durée d'une formation est de 24 heures minimum, et 84 heures maximum. - le rythme minimum imposé est d'une séance (1h30) hebdomadaire en moyenne sur la durée globale de la formation, soit 13 séances (19h30) minimum par trimestre.
Dates	Les dates d'entrée en formation et de sortie de formation sont libres. Le bénéficiaire peut les choisir à sa convenance, en tenant compte néanmoins : - du délai minimum entre la demande et l'entrée en formation, selon les disponibilités. - du rythme minimum : une séance hebdomadaire en moyenne (13 séances trimestrielles).
Lieu	45 Montée de Costebelle - Bâtiment 3 B - Résidence les Bois de Costebelle - 83400 Hyères
Tarifs	Différents forfaits sont proposés en fonction de la durée de la formation. Le tarif indiqué couvre l'intégralité des frais engagés pour la formation, ainsi que la certification, obligatoire dans le cadre du CPF. Les tarifs sont de 50€ de l'heure en individuel (29,17€ par personne en groupe de 2) auxquels s'ajoutent 200€ de certification. - Tarifs formation professionnelle <u>en individuel</u> : 24h = 1400€, 36h = 2000€, 48h = 2600€, 60h = 3200€, 72h = 3800€, 84h = 4400€. - Tarifs formation professionnelle <u>en groupe de 2</u> (tarifs exprimés par personne) : 24h = 900€, 36h = 1250€, 48h = 1600€, 60h = 1950€, 72h = 2300€, 84h = 2650€.
Contact Responsable	Sylvain Gualandi. Formateur et référent de l'organisme de formation « Learn idiomas ». - téléphone : 06 46 52 38 04 - mail : syl@learn-idiomas.com
Suivi de la réalisation de l'action de formation	L'attestation de fin de formation, ainsi que la fiche d'émargement (signée par le stagiaire à chaque séance, et contresignée par le formateur), permettent de vérifier la réalité du suivi de la formation par le stagiaire. Sur le plan pédagogique, le bénéficiaire fait l'objet d'une fiche de suivi qui permet de suivre de près (et adapter si nécessaire) la continuité et la progression de la formation.
Modalités d'évaluation	Les entretiens, le test de positionnement et l'audit linguistique permettent dans un premier temps d'obtenir avec précision le niveau de départ et les besoins du bénéficiaire, avant même qu'il n'entre en formation. Ensuite, en cours et/ou en fin de formation, un processus d'évaluation est mis en œuvre afin d'apprécier l'atteinte des objectifs : - Réalisation d'au moins un test oral et un test écrit. Le nombre de tests réalisés dépend de la durée de la formation mais aussi du rythme de progression de l'apprenant et de son attrait à se faire tester. - Passage d'une certification d'anglais professionnel : obligatoire dans le cadre du CPF, et encouragée hors CPF.